# COURRIER DU MEDECIN VAUDOIS

Presque tout sur le site de la SVM
www.svmed.ch

REVUE DE LA Société Vaudoise de Médecine

Axotide®: Nébuliseur-doseur, Disk/Diskhaler, Diskus (inhalateur pulvérulent multidoseur). PA: Fluticasonum (ut Fluticasoni propionas). I: Adultes et enfants de plus de 1 an: Traitement de base de l'asthme bronchique, thérapie au long cours. P: Axotide est exclusivement destiné à l'inhalation. Adultes et adolescents de plus de 16 ans: Dose initiale 0,10 mg-1,0 mg 2 fois par jour; dose d'entretien (dose standard) 0,10 mg-0,50 mg 2 fois par jour. Enfants de plus de 1 an: 0,10 mg 2 fois par jour. CI: Hypersensibilité à l'un des composants de l'Axotide. PC: La réponse au traitement devrait être surveillée à l'aide de tests d'exploration fonctionnelle respiratoire. En cas de nécessité d'augmenter la dose du B2-agoniste, reconsidérer le schéma thérapeutique et envisager une augmentation posologique de la corticothérapie. Chez un faible nombre de patients, l'inhalation de fortes doses (>1 mg/d) peut entraîner une baisse du taux de cortisol plasmatique, tandis que la fonction corticosurrénalienne et la capacité de réserve surrénalienne restent en général dans les limites de la normale. Dans des cas isolés, notamment chez les patients traités par des fortes doses quotidiennes (maximales) sur une longue période, une insuffisance corticosurrénale peut survenir. Une suppression prolongée de l'axe hypothalamo-surrénalien peut éventuellement provoquer des effets secondaires systémiques. On arrêtera resp. réduira avec une grande prudence les doses de corticostéroïde chez les patients dont la fonction corticosurrénalienne est diminuée à la suite d'une corticothérapie au long cours, soit systémique, soit inhalée à doses élevées. Une prudence particulière est de mise avec les patients atteints de tuberculose pulmonaire active ou quiescente, ou de mycose pulmonaire. Catégorie de grossesse C. El: Enrouement, infection à Candida albicans localisée à la muqueuse buccale et pharyngée, réactions d'hypersensibilité cutanée, bronchospasme paradoxal. IA: Prudence avec les inhibiteurs puissants connus de l'enzyme CYP3A4. Catégorie de vente B. Pour de plus amples informations veuillez consulter le Compendium Suisse des Médicaments.



# L'Asthme Bronchique des enfants dès 1 année...



Axotide 50 µg Nébuliseur-doseur

Chez le nouveau-né et le petit enfant, utiliser le Babyhaler®, et dès 5 ans, le Volumatic® pour inhaler les sprays



GlaxoSmithKline AG
Talstrasse 3–5
CH-3053 Münchenbuchsee
Tél. +41 (0)31 862 21 11
Fax +41 (0)31 862 22 00

# Editorial

# www.svmed.ch

La SVM s'est donné pour but premier, avec son site, de mettre progressivement à la disposition de ses membres la plupart des informations dont ils ont besoin dans leur pratique quotidienne, ainsi que des informations concernant la politique professionnelle, dimension de plus en plus indissociable de l'exercice de la médecine.

www.svmed.ch est également destiné à devenir une vitrine de la SVM auprès du public et des médias et permettra à ce titre d'offrir aux patients des renseignements utiles qui sont généralement demandés à notre secrétariat: où trouver une liste de médecins de telle spécialité ou de telle région ou un médecin de garde, etc.

Le site doit donc renforcer la relation indispensable du corps médical avec le public, relation qui constitue le prolongement naturel du colloque singulier du médecin avec son patient. Mais il doit surtout permettre de créer les conditions d'une collaboration continue, rapide, informelle et aussi directe que possible entre la Société et ses 2300 membres.

Pierre-André Repond Secrétaire général de la SVM

# Sommaire

Editorial

Lentoria

Dossier

sumed.ch: de Accueil à Urgences, les principales rubriques du site

La construction de *svmed.ch* s'est faite autour du service à nos membres

Les premiers échos du site sont globalement positifs

Le site *svmed.ch* est aussi un instrument d'aide à la gestion de la SVM

Trois questions à Bertrand Vuilleumier

8

4<sup>e</sup> journée de la SVM

La SVM s'EXPOse 02

10

Actualité

La saga de l'Hôpital de Lavaux, suite...

11

Courrier

<del>15</del>

Calendrier médical vaudois

# COURRIER DU MEDECIN VAUDOUS

# **Prochaines parutions**

Nº 8/2002 18 décembre 2002 (délai rédactionnel: 8 novembre 2002)

Nº 1/2003 5 février 2003 (délai rédactionnel: 13 décembre 2002)

# Notre métier?

# L'aide au diagnostic par l'analyse médicale

- Chimie clinique-Hématologie
- Cytogénétique-Biologie moléculaire
- Immunologie-Allergologie
- Microbiologie-Parasitologie
- Pathologie-Cytologie
- Sérologie

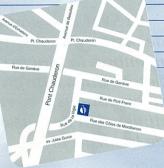


Biomédilab a déménagé afin de regrouper les différents départements d'analyses du laboratoire en un unique plateau technique opérationnel sur un seul étage.

Et comme un changement peut parfois en cacher un autre...

Biomédilab devient Unilabs Lausanne.

www.unilabs.ch



5, Rue de la Vigie Case Postale 936 1000 Lausanne 9

Tél. 021 321 40 00

# Clinique chirurgicale et Permanence de Longeraie

S.O.S. MAIN

- Centre de traumatologie et de chirurgie réparatrice de la main et des extrémités
- Chirurgie reconstructive des nerfs périphériques et du plexus brachial
- Microchirurgie
- Chirurgie orthopédique
- Chirurgie plastique et reconstructive
- Chirurgie esthétique
- Physiothérapie et rééducation fonctionnelle
- Ergothérapie
- Urgences jour et nuit

1001 Lausanne

Avenue de la Gare 9

Téléphone 021 321 03 00 -

Fax 021 321 03 01

# R.C PONT ASSURANCES S.À R.L.

(ASMAC MEDISERVICE en Romandie)

VA BEAUCOUP PLUS LOIN QUE

GÉRER VOTRE PORTEFEUILLE D'ASSURANCES ET VOUS

PROPOSER LES MEILLEURS CONTRATS DISPONIBLES...

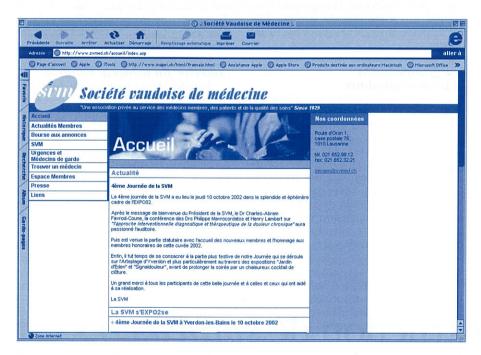
POUR EN SAVOIR PLUS: HTTP://WWW.RCPONT.COM

ROUTE DE JUSSY 29, 1226 THÔNEX, TÉL. 022 869 46 20, FAX 022 869 46 21, E-MAIL: RPONT@RCPONT.COM

# Dossier

# svmed.ch: de Accueil à Urgences, les principales rubriques du site

Le site www.svmed.cb est divisé en deux parties. La première contient de nombreuses informations destinées au grand public (recherche d'un médecin, questions les plus fréquentes, que faire en cas d'urgence?) et la deuxième, les documents et les informations plus spécifiquement destinés aux médecins membres de la SVM.



# Les rubriques avec accès tout public

#### Accueil

La page d'accueil du site sert bien sûr à orienter l'internaute dans les autres rubriques du site. Elle comporte encore les coordonnées de la SVM, une adresse e-mail générale de contact et une rubrique Actualité qui, par exemple, contenait à la fin d'octobre des photos de la 4º Journée de la SVM à Yverdon-les-Bains.

#### **Bourse aux annonces**

La Bourse aux annonces est divisée en trois sous-rubriques: Locaux, Emploi et Divers. Elle permet notamment aux médecins désirant remettre leur cabinet de le faire savoir, et aux jeunes médecins de trouver un cabinet à reprendre ou à partager. Elle offre également la possibilité de passer une annonce pour la recherche de personnel en cabinet médical ou de vendre un clavecin, comme c'est le cas actuellement.

#### SVM

Les pages comprises dans la rubrique SVM expliquent qui est la SVM et ce qu'elle fait. On y trouve l'organigramme simplifié de la SVM, l'expli-

cation du rôle politique qu'elle joue dans le canton, une page pour les futurs membres, les questions le plus fréquemment posées au secrétariat et un plan d'accès au secrétariat général. A noter également une traduction en français du serment d'Hippocrate et sous l'appellation «prestations relationnelles», la description du rôle important de la SVM dans le traitement de certains litiges par le biais de la Commission de déontologie et du médiateur, ou de la Commission de modération des honoraires.

# Urgences et médecins de garde

La rubrique Urgences et médecins de garde permet de trouver rapidement le numéro du médecin de garde de chaque région du canton. Elle met aussi à disposition les numéros d'urgence courants (144, 117, 118) ainsi que ceux des pharmacies de garde et du dentiste de garde. On y trouve de plus la liste des questions posées par le 144 en cas de malaise ou accident et les conseils à appliquer en attendant les secours. Enfin, les coordonnées de tous les hôpitaux vaudois sont également disponibles avec une liste des objets à prendre ou ne pas prendre avéc soi en cas d'hospitalisation.

#### Trouver un médecin

La SVM offre ici une prestation unique pour le grand public, soit la recherche d'un médecin selon le domicile ou la spécialité. En quelques secondes, le ou les spécialistes les plus proches sont identifiés avec leurs coordonnées.



#### Presse

Longtemps discrète, la SVM entretient désormais régulièrement des contacts avec les médias. La rubrique Presse leur est principalement destinée, puisque les derniers communiqués de presse de la SVM y sont stockés ainsi que les parutions et publications destinées au public. La sousrubrique Dossier de presse permet de mettre à la disposition des journalistes,

le cas échéant, des documents en format numérique (textes ou images) reproductibles dans les médias.

## Liens

La rubrique Liens fournit une liste de liens vers les sites des partenaires de la SVM, ainsi que vers les autres sociétés cantonales de médecine, avec les coordonnées complètes de ces dernières.

# Les rubriques réservées aux membres

#### Actualité membres

Grâce à cette rubrique, le secrétariat de la SVM et le comité peuvent facilement et rapidement mettre à la disposition des membres de la SVM des informations sur différents sujets d'actualité. A titre d'exemple, on trouvait à la fin d'octobre sous cette rubrique un bref compte-rendu de la 4º Journée de la SVM à Yverdon-les-Bains, une prise de position du comité de la SVM sur le projet de rating des médecins d'Helsana, ou encore une présentation des nouvelles rubriques du site *svmed.ch*.

Structure détaillée et organigramme

Outre un organigramme de la SVM semblable à celui disponible pour le grand public, cette rubrique contient la liste de l'Assemblée des délégués (présidents - délégués et suppléants), les statuts de la SVM, les statuts des groupements, le règlement de la Com-

mission de déontologie et les statuts des admissions.

#### Les instances

Cette rubrique est en fait une galerie de portraits, pour l'heure principalement des membres du comité. Elle est appelée à se développer au fil du temps.

#### Les groupements et les commissions

Les coordonnées des groupements et de leurs présidents sont disponibles sous cette rubrique. On trouve également les informations nécessaires sur la Commission de la garde SVM (Questionnaire Analyse du service de garde et Règlement garde 2002), la Commission des réseaux de soins NOPS, la Commission de la formation continue, la Commission de déontologie & Médiateur, ainsi que la Commission de modération des honoraires de la SVM.

# Agenda: Formation continue et calendrier médical

Outre diverses informations sur la formation continue, et notamment le règlement de cette dernière, ces pages contiennent l'ensemble des dates de formation continue, ainsi que les dates du calendrier médical contenues jusqu'alors uniquement dans le *CMV*. Pour faciliter la recherche, l'agenda est divisé entre les Jeudis de la Vaudoise, le calendrier médical vaudois et les séances de la SVM, mois par mois.

# Informations, Droit, TarMed

Les trois rubriques Informations, Droit et TarMed contiennent de nombreux documents à télécharger. On y trouve par exemple le tableau synoptique des tarifs 2002, la convention des traitements ambulatoires entre médecins et assureurs-maladie du canton de Vaud, des documents juridiques utiles (Code de déontologie FMH/SVM, Loi sur la santé publique, contrats-types divers ou encore prescriptions en matière de publicité) et les dernières informations utiles sur TarMed.

#### Courrier du médecin vaudois

Les derniers numéros du *Courrier du médecin vaudois* sont tous à télécharger sous cette rubrique.

#### Positions de la SVM

La rubrique Positions de la SVM regroupe les documents émis par la SVM lors de procédures de consultation, des recommandations en matière par exemple d'établissement de certificat de décès, des cessions de prestations du patient en faveur du médecin ou encore des avis de droit demandés par la SVM sur diverses questions.

# «La construction de *svmed.ch* s'est faite autour du service à nos membres»

Depuis juillet 2002, la Société vaudoise de médecine dispose de son propre site Internet. Aboutissement de plusieurs mois de travail, www.svmed.cb est appelé à devenir un des outils de communication les plus importants de la SVM, en bonne complémentarité avec le Courrier du médecin vaudois. Destiné prioritairement à l'information des membres de la SVM, www. svmed.cb est également une vitrine pour les médecins et permet désormais aux internautes vaudois de trouver facilement un praticien près de chez eux. Entretien avec Pierre-André Repond, secrétaire général de la SVM et responsable du projet.

# Qu'apporte concrètement svmed.ch aux médecins vaudois?

La construction du site s'est faite autour du service à nos membres avant tout, mais s'adresse aussi au grand public. D'une façon générale, il nous paraissait important que tout visiteur de svmed.ch puisse trouver des réponses à ses questions. Pour les membres, ce sera le calendrier de la formation continue, l'agenda des manifestations, l'accès à des documents de référence, à des articles, à des prises de position, ou encore la possibilité de nous adres-

ser toute question à n'importe quelle heure! Par exemple, lors de la diffusion récente d'un questionnaire sur l'équipement informatique des cabinets médicaux, 10% des 704 membres qui y ont répondu l'ont fait via le site, en saissant directement les données à l'écran. Cela représente un gain de temps important et nous permet de rentabiliser très vite les investissements consentis pour le site. Quant au public, il va trouver non seulement les coordonnées du médecin qu'il recherche, mais aussi comment se rendre jusque chez lui. Il trouvera également le numéro d'appel du médecin de garde et les autres services que la Société vaudoise de médecine est à même de lui offrir (médiateur et Commission de modération des honoraires, entre autres).

Pourquoi créer une partie réservée aux membres et une publique?

Pas par culte du secret, mais par souci de clarification. Chacun sait ainsi où trouver ce qui le concerne directement. L'idée est d'ailleurs d'aller plus loin et de permettre à tous les groupements de la SVM de disposer d'un espace propre pour procéder via svmed.ch à des échanges d'informations ( ordre du jour, convocation, PV) grâce à des accès privilégiés. Le niveau de sécurité de svmed.ch pourrait par la suite augmenter en fonction de la valeur des données qui y circuleraient.

# Quelles sont les perspectives de développement de *svmed.ch*?

Elles sont énormes, mais il faut construire sur des fondations solides. La possibilité de consulter très rapidement un nombre important de personnes dans des délais très courts sera certainement un atout considérable. notamment sur des sujets d'actualité. Dans une deuxième étape, le site Internet pourrait servir de base à d'autres réalisations, comme la transmission électronique de données (trust center, études épidémiologiques, etc.). Mais un site bien conçu doit surtout contribuer à renforcer les liens entre les membres, entre les membres et leur société et entre cette société et l'extérieur.

# Quelles sont les incidences de l'ouverture de *svmed.ch* sur le travail du secrétariat général?

Dans un premier temps, il s'agit plutôt d'une charge supplémentaire. Car il s'agit de gérer ce nouveau dispositif, de l'alimenter et de le documenter. Dans un deuxième temps, le site va devenir une référence à l'interne et à l'externe et beaucoup de choses vont se concentrer autour de lui. Progressivement, on va donc aller vers une sim-

plification de certaines tâches du secrétariat. Par exemple, les membres pourront sans doute mettre à jour euxmêmes les données les concernant. Il sera aussi possible de procéder à certaines opérations de paiement en ligne (cotisations notamment) qui déchargeront le secrétariat, de diminuer les frais d'envoi de courrier et peut-être même un jour d'effectuer des votations par l'entremise du site. Mais aujourd'hui. seule une moitié environ des membres de la SVM possède une adresse e-mail et cette moitié recourt régulièrement à Internet dans des proportions très variables.

## L'arrivée de symed.ch ne consacre-t-elle pas la fin d'une époque de discrétion des médecins vaudois?

Il s'agit plutôt du début d'une nouvelle ère, dont la communication au sens large fait partie intégrante pour les médecins aussi, sans mettre en cause la protection des données qui doivent l'être et le secret médical. Certaines données doivent justement être d'autant plus protégées que les instruments de communication sont plus développés. Si l'activité du médecin sur le terrain est bien connue, les services rendus au public au travers de la SVM le sont moins. Grâce à svmed.ch, certains services comme l'organisation de la garde médicale, la médiation, l'action de la commission de déontologie ou encore celle de la commission de modération des honoraires seront rendus plus visibles, donc plus accessibles.

## Avec la publication d'un rapport d'activités plus étoffé et l'ouverture du site Internet, la SVM a fait un effort important de communication institutionnelle en 2002.

Ce sont les premiers signes, parmi d'autres, d'une volonté d'ouverture souhaitée par les membres de la SVM et exprimée à plusieurs occasions, notamment lors d'un sondage sur les priorités fixées à l'action du comité. Il s'agit aussi d'une évolution progressive qui doit être fondée sur un contenu bien élaboré et non sur la communication pour elle-même. Le but est fixé, la stratégie est là (le site en fait partie) et le reste sera aussi une question de moyens.

#### A terme, peut-on imaginer de se passer des autres supports de communication?

Il faut tenir compte des habitudes de nos membres et du public en général et ne pas avancer trop vite. Même si on constate une accélération du recours aux nouvelles technologies de



Pierre-André Repond, secrétaire général de la SVM.

communication, nous devons respecter le rythme de chacun. Nous sommes ainsi revenus en arrière dans le recours aux e-mails sur certains sujets, car l'accès à l'information n'était pas toujours garanti. Il y a plutôt renforcement mutuel des différents supports. Mais il va de soi que nous suivrons par exemple les demandes de nos membres qui souhaitent alléger leur boîte aux lettres d'un certain nombre de papiers. La question leur sera d'ailleurs prochainement posée.

# Les médecins ne disposant pas d'accès Internet seront-ils désormais privés de certaines informations?

Pas du tout. Nous devons bien sûr respecter les situations particulières et le choix de tous. Mais il est vrai que TarMed va changer en partie la donne en imposant un outil difficilement utilisable sans support informatique. Sous d'autres impulsions encore, les choses vont continuer d'évoluer rapidement ces prochaines années et tout professionnel sera amené à intégrer ces technologies dans sa pratique.

# Pourquoi avoir choisi svmed.ch et pas svm.ch?

La raison est toute simple et plutôt anecdotique. Nous voulions au départ utiliser sym, mais nous nous sommes aperçu que l'abréviation était déjà utilisée par la Société vaudoise de minéralogie, nous avons donc dû choisir une autre appellation. Et le phonème qui correspondait le mieux à ce que nous recherchions, au sens de ce que nous faisons ainsi qu'à l'aspect mnémotechnique, était symed.

# Les premiers échos du site sont globalement positifs

A la SVM depuis septembre 2001 et responsable du Service aux membres, Catherine Saib est désormais également «cheffe de projet du site *svmed.ch* et responsable de la maintenance et de l'évolution». A ce titre, elle assure le travail de «webmaster» de *svmed.ch*.

# En quoi consiste le travail de «webmaster» de *svmed.ch*?

Il s'agit principalement de la gestion des accès à la partie privée du site (perte de login, modification, création), de la mise en ligne des actualités en direct, de la gestion de la Bourse aux annonces (et contacts entre les personnes) et de la mise à jour régulière des documents et données. Ce travail consiste également à apporter des solutions à divers problèmes techniques rencontrés par les utilisateurs et à leur fournir des conseils pour s'orienter dans le site. La gestion du calendrier médical est assurée par la responsable des Jeudis de la Vaudoise, Fariba de Francesco.

# Quels sont les premiers échos des utilisateurs?

Les premiers échos sont globalement positifs à l'exception de quelques problèmes de connexion et de versions trop anciennes de navigateur qui ont pu générer des frustrations. Globalement, on constate une vraie satisfaction devant la masse des informations, devant le choix «binaire» public/membres, l'usage convivial et facile ainsi que l'aspect chaleureux apporté par les photos. En outre, la



Catherine Saib, «webmaster» de symed.ch.

réactivité à l'actualité est appréciée, même si le réflexe de consultation systématique n'est pas encore acquis chez les membres. A noter que la fréquentation du site est en augmentation constante depuis sa création et que la fonction de recherche d'un médecin avec tri par spécialité, puis affinage par localité, est très appréciée. En outre, certains membres ont pu découvrir des facettes de la SVM qu'ils ne connaissaient pas.

# A votre avis, quels sont les principaux avantages du site?

Le site symed.ch offre une image d'ouverture, de modernité et en même temps de respect de la tradition et de prise en compte du patient. Je trouve qu'il participe à une valorisation du sentiment d'appartenance à la SVM et de mise en lumière du rôle et des compétences de notre association. Par ailleurs, la richesse des informations pour les médecins et l'indépendance de la gestion du site sont des avantages réels au quotidien. Le choix initial de faire un site avec deux parties distinctes permet en plus d'offrir des services différenciés et adaptés aux membres, tout comme au public.

#### Quelle est l'influence de l'existence de *svmed.ch* sur le service aux membres?

Actuellement, elle est encore mineure, mais cela va se développer avec l'informatisation croissante des membres, la connaissance et le développement des évolutions du site. A terme, le réflexe de consulter d'abord symed.ch pour chercher une info va générer des gains de temps et une baisse des coûts, y compris pour le médecin, qui disposera immédiatement et à toute heure de l'information recherchée. Le site va en tout cas évoluer principalement en fonction des remarques des membres, avec comme objectif de les servir au mieux.

# Le site *svmed.ch* est aussi un instrument d'aide à la gestion de la SVM

Ni gadget ni mal nécessaire, Internet s'inscrit aujourd'hui dans la ligne des outils indispensables à toute société qui veut communiquer avec ses membres, défendre leurs intérêts, afficher ses positions vis-à-vis de l'extérieur. Internet permet également de réaliser de substantielles économies grâce à une meilleure rationalisation des tâches.

Un site Internet doit offrir beaucoup plus qu'une simple présentation de type brochure. Internet devient progressivement le prolongement des applications de gestion avant de devenir à part entière la technologie utilisée pour développer ces applications. L'accès par intranet devient peu à peu le standard pour accéder à une application. De son côté, l'accès par extranet permet de travailler à distance au cœur même des systèmes.

Mise à jour des fichiers simplifiée

Le site de la SVM, en ligne depuis juillet 2002, constitue non seulement une pierre supplémentaire importante au système d'information de la SVM, mais va également influencer toute la stratégie de communication ainsi que les méthodes de gestion de la société pour les années à venir. On peut citer à cet égard deux exemples. Le premier concerne la mise à jour des données de chaque membre. Un des éléments du système d'information de la SVM est constitué par le fichier des membres. Ce fichier est au cœur du système et sert de base d'informations pour tout un ensemble d'applications telles qu'envoi de courrier, validation des titres médicaux, gestion des cotisations, gestion des assurances.

A ce titre, ce fichier doit impérativement être à jour et contenir le moins d'erreurs possible. Le secrétariat de la SVM est responsable de la tenue à jour de ce fichier. Telle qu'elle est organisée aujourd'hui, cette activité de mise à jour

est fastidieuse, source permanente d'erreurs et sans grand intérêt pour les collaborateurs de la SVM. La nouvelle architecture du système d'information devrait permettre aux membres de modifier eux-mêmes les informations de base les concernant (adresse, numéro de téléphone, numéro de fax, adresse e-mail, etc.) et ce, grâce à un accès protégé par un mot de passe.

Des économies en temps... et en argent

Un second exemple particulièrement récent est celui du questionnaire qui vous a été soumis dans le cadre d'une enquête sur l'introduction du TarMed. De nombreux membres de la SVM ne sont pas encore habitués à consulter régulièrement le site Internet de la société et c'est normal. Dès lors, il n'a pas été possible de se limiter à la diffusion du questionnaire au travers du site Internet www.svmed.ch uniquement. Il a fallu également l'adresser par courrier à tous les membres de la SVM pour être certain que tous seraient atteints.

Le traitement des réponses (statistiques) était fait par une application informatique. Si elle a permis de traiter directement les réponses transmises par le site, il a fallu ressaisir à la main celles qui sont arrivées par écrit (fax ou courrier). Il en résulte que l'addition des coûts de l'envoi par courrier (impression, mise sous pli, frais postaux, etc.) et de ceux de la ressaisie des questionnaires reçus par fax ou par courrier représente à elle seule les frais liés à l'hébergement du site Internet pour une période d'une année...

Si l'ère du «tout informatisé» n'est pas encore pour demain, la communication, au sens large du terme, ne peut bien heureusement se passer des contacts humains. Et ce ne sont pas les médecins qui affirmeront le contraire. Mais grâce à l'outil informatique, il est possible de changer les flux d'informations, d'appliquer de nouvelles idées et de rationaliser les coûts dans un but de simplification des tâches. Profitons donc pleinement des possibilités que nous offre la technologie d'aujourd'hui avant que la technologie de demain ne nous contraigne à évoluer contre notre gré et nos envies dans un monde que nous n'aurons pas suivi.

Jean-Claude Mouly, ingénieur EPFL, docteur ès sciences techniques, DBCOM SA

# Trois questions à Bertrand Vuilleumier, représentant des médecins et du comité de la SVM au sein du comité de pilotage du site Internet

# Quelles étaient vos attentes par rapport au projet de site Internet de la SVM?

J'attendais d'un tel site qu'il me permette de trouver toute information concernant mes activités tant de membre du comité, d'administrateur médical que de chirurgien-orthopédiste dans ce canton, en particulier des liens avec des références légales, statuts, règlements et autres conventions. Je voulais aussi y trouver le compte-rendu des diverses commissions de notre société ainsi que les positions du comité et de l'assemblée des délégués sur les thèmes brûlants de l'activité. Enfin, j'attendais que ce site offre une plate-forme de discussion avec la population sur les problèmes de santé, les relations patients/médecins, patients/assurances.



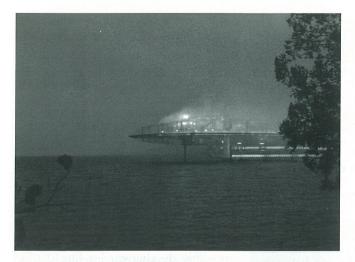
# Quel est à votre avis le principal avantage de www.svmed.ch?

Son avantage est aujourd'hui surtout d'exister ou plutôt de ne plus avoir le désavantage de ne pas exister. Le Net est entré dans les habitudes des réseaux de soins, du patient aux assurances en passant par les prestataires. Nombre de nos confrères y recourent régulièrement pour toutes sortes d'activités. Il était donc temps que la SVM y soit présente pour montrer ce qu'elle est, ce qu'elle fait, pour que ses membres ne puissent plus jamais dire: «Mais que font-ils au comité ou à l'assemblée des délégués?»

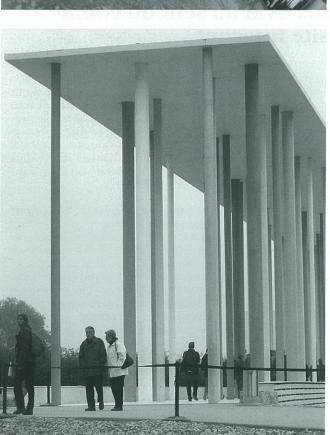
# De manière générale, comment jugez-vous le site?

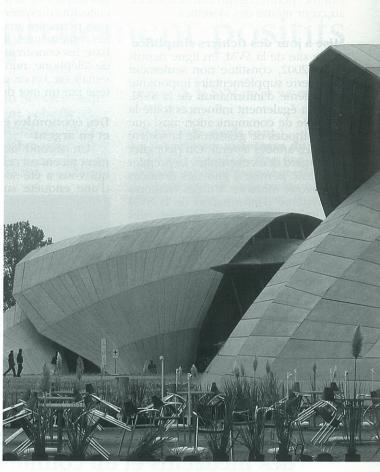
Il est sobre, clair et présente aujourd'hui davantage d'attraits pour les membres de la SVM et les partenaires que pour le grand public. L'essentiel y est. La démarche esthétique a évité de tomber dans le piège des rubriques multiples où le surfeur s'égare sans trouver ce qu'il cherche. L'important de ce site est qu'il soit dynamique, que les thèmes d'actua-

lité soient traités. Aujourd'hui déjà, il colle au plus près à la réalité. Il faudra beaucoup de persévérance au secrétariat de la SVM, au comité et aux membres pour l'entretenir, le développer en le maintenant attractif et actuel.







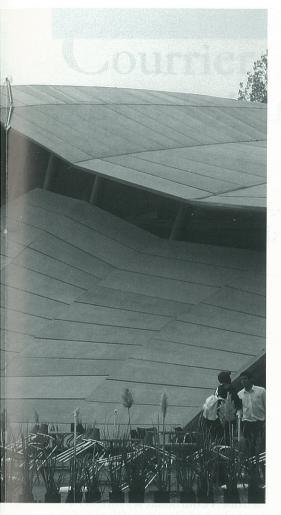


# La SVM s'EXPOse 02

Le 10 octobre dernier, la Société vaudoise de médecine fêtait sa 4º journée annuelle au cœur de l'arteplage d'Yverdon-les-Bains. Autour du thème de la douleur, les conférenciers du jour, les docteurs Philippe Mavrocordatos et Henry Lambert, nous ont rappelé une fois de plus l'importance de l'interdisciplinarité médicale dans la réussite du traitement de la douleur chronique. La partie statutaire et son passage de témoin entre les nouveaux et les anciens membres a clôturé un aprèsmidi studieux, avant de sceller quelques très bons souvenirs autour d'une verrée accompagnée de petits-fours exquis... non sans oublier la visite VIP des deux sites «Jardin d'Eden» et «Signaldouleur».

Et l'année prochaine? Où irons-nous, que ferons-nous?

La parole est à vous, Mesdames et Messieurs les membres de la SVM! Nous comptons sur vos idées nombreuses par fax ou par e-mail...





Remise du diplôme de membre honoraire au professeur Jaeger par le D<sup>r</sup> Favrod-Coune.



Le D<sup>r</sup> Munier et M<sup>lle</sup> De Francesco.



Les conférenciers: Drs Lambert et Mavrocordatos.





La Dresse Galland et les Drs Henry et Meuwly.



Le Dr Stanley et la Dresse Eva Hesse.



Apéritif offert par Roche Pharma Schweiz AG.

# Actualité

# La saga de l'Hôpital de Lavaux, suite...

# Interpellation urgente du député Jacques-André Haury à propos de la fermeture du Service de chirurgie de l'Hôpital de Lavaux

Les militaires parmi nous savent que l'on n'utilise pas un camion 2DM pour aller chercher un paquet de cigarettes! Derrière cette boutade existe une réalité économique: il est toujours préférable de se servir d'un outil adapté au travail que l'on effectue. S'agissant de chirurgie, il est certes possible de prendre en charge des cas de chirurgie courante dans un service universitaire, mais toutes les études économiques démontrent que ces cas coûtent plus que s'ils étaient pris en charge dans des structures plus petites donc mieux adaptées, donc plus économiques.

Dans le cadre de l'élaboration du budget 2003, le Conseil d'Etat vient d'annoncer sa décision de fermer le service de chirurgie de l'Hôpital de Lavaux. Le raisonnement du Conseil d'Etat, rapporté par 24 heures du 21

septembre, paraît simple. Ce service coûte 1,6 million de francs par an, dont la moitié à la charge du canton. Fermons-le et on aura économisé 800 000 francs, pour le plus grand bien du budget cantonal! Et puis, ce petit hôpital

libre faisait tache dans la planification centralisatrice de notre santé publique cantonale et irritait certains mandarins du CHUV: il fallait que cela cesse...

Le problème, c'est que derrière des francs et des schématismes administratifs, il y a des malades, des hommes et des femmes qui ont dû recourir à des traitements chirurgicaux. Parmi eux, 800 chaque année proviennent de la région lausannoise. Où iront-ils? Sa-chant que l'Hôpital de Lavaux parvient à effectuer des traitements à des conditions financières particulièrement favorables, sera-t-il économique de les prendre en charge au CHUV? On sait qu'il manque à Lausanne un hôpital de zone, ce qui oblige les patients souffrant de pathologies courantes à recourir à des services universitaires à haute technicité et très coûteux. Dans une certaine mesure, l'Hôpital de Lavaux aide à combler cette lacune, car il dispose d'une adéquation optimale entre l'offre et la demande.

Je désire donc que le Conseil d'Etat réponde aux questions suivantes:

• Le CHUV, qui connaît déjà de longues listes d'attente pour les cas chirurgicaux, est-il en mesure de prendre en charge les 800 patients de la région lausannoise que traitait l'Hôpital de Lavaux chaque année?

 Si tel est le cas, à combien le Conseil d'Etat estime-t-il l'augmentation du budget nécessaire au CHUV pour remplir cette nouvelle mission?

 Si tel n'est pas le cas, le Conseil d'Etat propose-t-il des alternatives crédibles ou choisit-il d'instaurer un rationnement des soins par saturation, les plus fortunés des patients pouvant recourir à la médecine privée?

Les réponses à ces questions ayant évidemment des répercussions sur le vote du budget 2003, je propose que le Grand Conseil fixe au Conseil d'Etat un délai au 30 novembre 2002 pour sa réponse.

D<sup>r</sup> Jacques-André Haury, député

# Jeudi de la Vaudoise

28 novembre 2002 Auditoire César-Roux, CHUV, Lausanne

# Gastro-entérologie 2002

Organisateurs: Professeur Pierre Michetti, Dr Mathieu Potin

9 b-9 b 30 Maladie de Crohn, perspectives en 2002

Professeur P. Michetti

9 h 30-10 h Mise au point sur la maladie cœliaque

Dr C. Felley

10 h-10 h 30 Pause

10 b 30-12 b Séminaires interactifs

Experts: Professeur P. Michetti, Drs J. Delarive, G. Dorta, C, Felley, J. Guyot,

G. Schacher, J. Thorens, F. Viani et P. Wiesel

Modérateurs: Drs M. Bonard, S. David, C. Galland, B. Giorgis, F. Henry, S. Hesse,

M. Junod, J. Perdrix et M. Potin

Ce cours est soutenu par la firme MSD.

# Courrier

# Réponse au courrier du D<sup>r</sup> Michel Borzykowski à propos de la relation de vieux couple psychiatres-somaticiens

(...) Après lecture de ton courrier, ce qui me peinerait, c'est que nous ne soyons pas capables d'imaginer... que nous avons le droit d'être créatifs et de proposer des solutions. En voici

quelques-unes:

Si le cas est trop lourd mais ne nécessite pas une hospitalisation non volontaire, on peut penser à des structures type centre de crise ou, au pire, si le patient est d'accord, à un hôpital de jour. Il n'y a pas de centre de crise dans le secteur Ouest mais ce serait peut-être à nous, médecins, de militer pour qu'une telle structure soit mise sur pied. On pourrait même dire que c'est une nécessité urgente pour les adolescents suicidaires pour lesquels il est très difficile de trouver une place à Lausanne ou à Genève.

Le «psy» est surchargé... mais il pourrait peut-être, lors d'un téléphone avec son confrère, lui donner quelques indications sur la meilleure façon de faire, en attendant une éventuelle prise en charge

spécialisée.

Si le patient n'est pas motivé pour une prise en charge chez le psy, je pense qu'il nous pose un problème qui est analogue à celui que vous rencontrez quand, par exemple, un diabétique ne veut pas entendre parler de régime ou d'insuline. Il s'agit là de faire appel aux techniques que nous avons mises au point au cours de notre pratique, pour l'amener à collaborer. Nous ne réussissons pas toujours, comme tu sais...

 Si le patient vient seulement sur la pression de son médecin ou de sa famille, je pense qu'il faut... voir tout le monde et essayer de faire le tri des demandes et des non-demandes. Evidemment, cela ne peut marcher que si le psy est spécialisé en thérapie familiale. Cette denrée – encore rare – existe dans le sec-

teur Quest

 Si certains membres de la famille refusent de collaborer, il n'est pas interdit au thérapeute de recevoir ceux qui le désirent. Cela dépendra avant tout de son habileté et de sa souplesse.

Les patients réticents à certaines approches thérapeutiques nous ren-

voient un peu au problème plus général des «non-motivés». On peut toujours essayer de travailler cette résistance. Cela prend du temps, je sais, mais trouver ce qui entrave la démarche peut en faire gagner! Cave: on risque de découvrir que c'est parfois le médecin de premier recours qui est le plus «résistant»! Il faut comprendre que le psy qui

Il faut comprendre que le psy qui refuse de se déplacer à domicile ne le fait pas par méchanceté mais parce que cela requiert une spécialisation qu'il n'a pas forcément. On devrait comprendre, dans ce

cas, qu'il s'abstienne.

En tant que psy, j'ai fait des gardes et des visites à domicile. Cette expérience m'a montré que, bien souvent, les patients qui faisaient appel à un psy en urgence étaient, du fait de leur pathologie d'ailleurs, souvent les moins réceptifs à une prise en charge régulière. C'est d'ailleurs ce qui les fait recourir systématiquement aux services d'urgence. Leur répondre sur le mode «urgent» participe à l'entretien du problème...

Or, comme tu le rappelles, soigner une névrose prend plus de temps que soigner une angine. Ce n'est donc pas dans l'urgence que les psys sont les plus efficaces.

Il me semble que notre dialogue par *Courrier du médecin vaudois* interposé montre qu'il y a peut-être des envies de voir organiser un débat d'idées? Si certains d'entre nous sont intéressés par la chose, qu'ils se manifestent!

Je suis d'accord avec toi, les généralistes assument beaucoup de cas psychiatriques souvent lourds. Je n'ai pas de solution à proposer à cet état de fait, qui a probablement des causes très variées, allant des résistances, parfois légitimes, des patients à celles des médecins! Tu évoques d'ailleurs l'une d'entre elles: le renoncement, après des années de déceptions diverses, à obtenir de l'aide des spécialistes. Je n'ai pas grand-chose d'autre à proposer que des groupes d'intervision psygénéralistes. Je sais, par expérience, que cela peut résoudre pas mal de difficultés sur le terrain et éviter que l'on continue de penser que nous sommes condamnés à rester un «vieux couple». C'est, à mon avis, dommage autant pour les patients que les médecins. (...)

Dresse Jacqueline Caillat Psychiatre à Nyon

# Augmentation automnale des primes de l'assurance maladie, un classique!

La stratégie automnale des caissesmaladie recommence comme chaque année. Elles annoncent des augmentations de primes afin d'éviter d'être prises à partie par les médias et la population. Elles accusent les médecins et les malades d'être responsables de ces augmentations, selon le vieux principe qu'il vaut mieux attaquer les autres que d'être attaqué soi-même.

Cette stratégie vient de l'organisme faîtier des caisses-maladie: Santé suisse, véritable cartel dirigé de façon dictatoriale par M. Christoffel Brändli, conseiller national grison, qui a été presque élu au Conseil fédéral face à M. Samuel Schmid!

Dans le rapport annuel de Santé suisse – qui n'a rien à voir avec la santé – pour lui, la suppression de l'obligation de contracter est déjà un fait acquis. Rien d'étonnant à cela, puisque non seulement il fait partie du Parlement qui fait les lois, mais il s'est adjoint M. Yves Seydoux comme délégué aux affaires publiques, auquel il a donné plus de 2 millions de francs par an pour «maintenir» le contact avec les parlementaires fédéraux! Ainsi, dès qu'un nouveau conseiller national arrive à Berne, la première personne qui le contacte est Monsieur Seydoux, pour lui proposer d'entrer dans le conseil d'administration d'une caissemaladie avec une rémunération de 20 000 francs par séance... et il y en a en moyenne dix par an!

Cet argent provient bien sûr des cotisations des assurés ainsi que le prouvent les statuts de Santésuisse dont le budget 2001 montre des dépenses globales de 23 millions pour des recettes de 22,743 millions de francs. Les recettes proviennent essentiellement des cotisations des membres, c'est-à-dire des caisses-maladie qui, outre une cotisation annuelle, paient également une cotisation par assuré couvert par l'assurance de base. Ainsi, sans que nous le sachions, une partie de nos cotisations va à Santésuisse pour le salaire de M. Seydoux et consorts. C'est ainsi que le Parlement reprend les propositions des caisses-maladie et ne prendra jamais aucune mesure contre elles.

Bien évidemment, les caisses-maladie ne voient des solutions à l'augmentation des cotisations que par des mesures contre les médecins et contre les assurés, mais jamais contre elles-mêmes.

Contre les médecins, c'est la suppression de l'obligation de contracter. Cette mesure est destinée, comme l'a dit le président de l'Helsana, à éliminer 20% des médecins de ce pays sur des critères purement économiques. En effet, les caisses n'ont aucune compétence pour déterminer la qualité du travail fourni par un médecin. Elles ne peuvent se baser que sur le remboursement qu'elles font à partir des factures des assurés: pour eux, le meilleur médecin est celui qui est le moins cher. C'est sur cette base que la Swica avait établi une liste à Genève il y a quelques années: elle a dû revenir en arrière car les meilleurs médecins de leur liste étaient soit morts, soit à la retraite! Evidemment, ceux-là coûtaient nettement moins cher que les autres!

Cette mesure ne diminuera en rien les coûts de la santé. Elle ne fera que transférer les charges sur les médecins qui sont d'accord de «collaborer» avec les caisses en ristournant une partie de leurs honoraires aux directeurs des caisses – de façon évidemment invisible – et en augmentant les charges hospitalières car, par peur d'augmenter leur moyenne, les médecins vont se décharger des patients qui occasionnent des frais importants sur les hôpitaux d'Etat.

Le seul résultat de cette mauvaise mesure serait de donner encore plus de pouvoir aux caisses-maladie: c'est d'ailleurs le seul but qu'elles recherchent, et c'est dans ce but qu'elles ont changé leur nom de CAMS en Santé suisse

Contre les assurés, elles n'ont rien trouvé de mieux cette année que de proposer une hausse des primes des assurés de plus de 50 ans! Ainsi, la seule chose qui restait encore de la LA-Mal, la solidarité entre les âges, sera supprimée. C'était pourtant un des points cruciaux qui ont permis que

cette loi soit votée par le peuple. La loi serait vidée de tout son sens et il ne resterait que l'obligation d'assurance par rapport à la loi précédente. Or, cette obligation d'assurance permet aux caisses-maladie de demander les primes qu'elles veulent: la population ne peut s'y opposer, elle est obligée de payer. Alors, pourquoi garder la LAMal?

Les médecins ont pourtant fait des efforts importants depuis des années pour diminuer les coûts de la santé. (...) En créant le système d'hospitalisation d'un jour (HDJ), on évite ainsi 50 000 hospitalisations par an. (...) Malgré cela, les cotisations n'ont pas diminué, au contraire.

Les économies sont en fait possibles, sans toucher pour autant à la qualité des soins. Car le seul but de l'assurance maladie doit être de garantir une égalité de soins à la population quelle que soit sa capacité financière. Pour cela, la totalité des primes doit être versée aux soins effectivement prodigués. Les caisses ne devraient plus être autorisées à faire

des réserves et des provisions, à acheter des immeubles, à perdre 235 millions de cotisations en Bourse comme l'Helsana en 2001, à publier des journaux, à faire de la publicité et du sponsoring, à engager du personnel à tour de bras et à payer des directeurs, des cadres et des membres du conseil d'administration, à cotiser à Santésuisse, etc

Et que l'on ne vienne pas nous dire que la publicité ne représente qu'un petit pour-cent par personne, car «les brebis galeuses du corps médical» que l'on accuse à tout va ne représentent pas un montant plus important par année que ce que les caisses dépensent en publicité!

Oserons-nous une fois utiliser ces arguments pour mettre la pression sur les vraies responsables de l'augmentation des cotisations, c'est-à-dire les caisses-maladie, ces parasites inutiles de la santé publique, qui n'ont jamais soigné personne sinon leur portemonnaie?

D<sup>r</sup> Rudolf Mayer Spécialiste FMH en ophtalmologie

# Message de la CD

# Vente de produits amaigrissants au cabinet médical

Plusieurs membres de notre Société ont été invités à s'associer à une campagne de promotion de «lignes de produits amaigrissants» pour patients présentant un excès de poids.

En effet, certaines entreprises commerciales proposent aux médecins une formation spécifique avec présentation d'un programme nutritionnel et diététique (séminaire d'une demi-journée ou d'une journée, mise à disposition du logiciel) et remise de lots de produits diététiques destinés aux patients.

Par la suite, ces médecins sont invités à mettre ces connaissances en pratique et à vendre ces produits de substitution de repas directement au cabinet médical.

La Commission de déontologie de la SVM a été invitée à se prononcer sur la démarche des médecins qui font un tel commerce. Au plan éthique, il ne paraît pas sain que le médecin traitant vende lui-même les produits thérapeutiques et diététiques au sortir de la consultation médicale. Ce geste est d'autant plus discutable que de tels produits font partie d'un «kit amaigrissant» fourni directement par les entreprises spécialisées dans les produits de substitution de repas.

Après étude de la Loi sur la santé publique et du Code de déontologie de la FMH, la Commission de déontologie déconseille donc formellement une telle pratique. Elle désapprouve par ailleurs tout commerce lucratif des médicaments, appareils et autres instruments que le patient ne peut pas toujours refuser. La loi précise bien que le médecin ne doit pas exploiter l'état de dépendance du patient.

Commission de déontologie de la SVM

# Communiqué de presse de l'ASMAV du 31 octobre 2002

Au lendemain de son assemblée générale du 30 octobre 2002, l'ASMAV a décidé d'entamer une grève administrative le 11 novembre dans tous les hôpitaux vaudois, si le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) refuse de mettre en place un véritable système transparent et neutre de décompte des heures de travail des médecins assistants et chefs de clinique.

Réunie en assemblée générale, l'ASMAV a jugé les propositions de l'Etat de Vaud insuffisantes en matière d'amélioration des conditions de travail des médecins assistants et chefs de clinique. Néanmoins consciente des quelques concessions périphériques déjà faites par le DSAS et du contexte extraordinaire qui a empêché le Conseil d'Etat de prendre position le lundi précédent, elle a décidé de suspendre sa menace de grève administrative initialement prévue pour le 4 novembre et de donner une semaine supplémentaire au DSAS pour faire un véritable pas dans sa direction.

L'ASMAV exige encore le calcul de l'horaire de travail sur une base hebdomadaire et non pas mensuelle qui ouvre la porte à tous les abus, le paiement ou la compensation de chaque heure supplémentaire et la mise sur pied d'un système transparent de décompte des heures de travail. Le plus grand problème pour les médecins assistants et les chefs de clinique est précisément de pouvoir prouver les

horaires extrêmes qu'ils sont obligés d'accomplir pour la bonne marche des hôpitaux vaudois et ils ne sont pas prêts à renoncer sur ce point. C'est la raison pour laquelle les 55 heures dès 2003 et les 50 heures dès 2004 négociées avec le DSAS ne signifient rien, s'il n'est pas mis sur pied simultanément un moyen de contrôle précis et neutre.

L'ASMAV a notamment déjà obtenu la transformation des contrats de travail à durée déterminée en durée indéterminée, l'attribution d'un siège à la commission de politique sanitaire et l'indexation des salaires sur neuf ans au lieu de six, en raison de la clause du besoin qui les oblige à rester trois ans de plus en milieu hospitalier avant de s'établir. Elle n'a toutefois reçu aucune garantie valable sur le principal problème de la surcharge de travail des médecins.

L'assemblée générale s'est déclarée déterminée à entamer une grève administrative dès le 11 novembre 2002 en cas de refus du canton d'accéder à ce point central de ses revendications. L'ASMAV a décidé d'opter pour cette forme de grève afin de n'entamer en rien la prise en charge des patients, tout en faisant pression sur les autorités politiques et sanitaires du canton.

Comité de l'ASMAV

N.B.: Les décisions du Conseil d'Etat sont attendues le 6 novembre 2002, soit au-delà du délai de rédaction de ce numéro.

# Extrait de l'ordre du jour de la 13<sup>e</sup> assemblée des délégués

qui aura lieu le **jeudi 21 novembre 2002** au Centre de congrès de **La Longeraie à Morges** dès 14 heures

# 1 à 5. Points statutaires

6. *Décision:* nouveau groupement des médecins-cadres du CHUV pour une représentation à l'assemblée des délégués

# 7 à 11. Points statutaires

- 12. Décision: présentation de la liste des futurs membres
- 13. Décision: création d'un centre de confiance de la SVM
- 14. Information: rapport du comité de la SVM
  - Révision de la LAMal: clause du besoin des cabinets médicaux, suppression de l'obligation de contracter
  - \* Politique sanitaire du canton de Vaud 2003-2006
  - \* Garde médicale: disposition d'application du règlement de la garde et négociation du mandat avec l'Etat
- 15. Divers Interventions des délégués

Pour tout renseignement, secgen@svmed.ch

# **f** i d u p e r Fiduciaire personnalisée s.a.

Grand-Rue 92 **1820 Montreux** Téléphone 021 963 07 08 Téléfax 021 963 14 07

Les cabinets médicaux sont notre spécialité

Budget d'installation

Gestion comptable et fiscale

Décomptes salaire du personnel

Assurances sociales

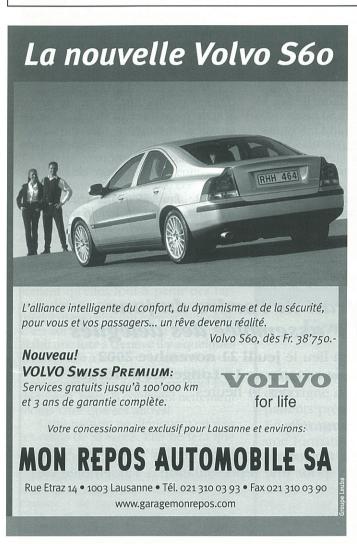
Membre de l'Union Suisse des Fiduciaires

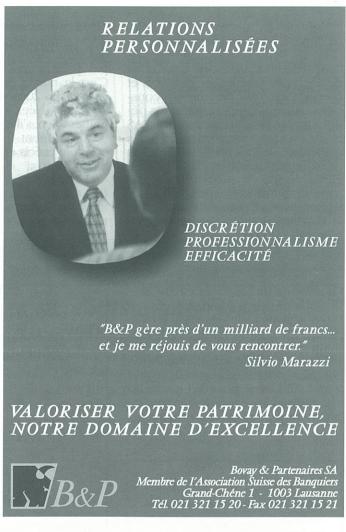
Centrale romande d'achat pour le médical et le laboratoire Installation de cabinets – Service après-vente médico-technique

Laissez-nous vous soigner!



Route Aloys-Fauquez 60 - Case 22 - 1000 Lausanne 8 Tél. 021 646 40 36 - Fax 021 646 62 68







# Calendrier médical vaudois

Période du 25 novembre au 27 décembre

# LUNDI 25 NOVEMBRE 2002

18 h-19 h: Colloque du département des services de chirurgie et anesthésiologie – Dr P.-Y. Zambelli: «Planification et navigation en orthopédie et traumatologie» – Lausanne, CHUV, auditoire A. Tissot – Renseignements: M<sup>mc</sup> M. Arslan, tél. 021 314 24 03, fax 021 314 23 76, e-mail: madeleine. arslan@chuv.hospvd.ch.

#### MERCREDI 27 AU SAMEDI 30 NOVEMBRE 2002

Cours de médecine de catastrophe pour médecins – «Cours de base pour médecins d'intervention» – Renseignements: Direction du Centre interdisciplinaire des urgences (CIU), tél. 021 314 38 74, fax 021 314 55 90, e-mail: ciudisastermed@chuv.hospvd.ch.

# MERCREDI 27 NOVEMBRE 2002

17 h-18 h: Conférence post-graduée du service d'anesthésiologie – D<sup>r</sup> Ph. Macaire: «Bloc infraclaviculaire: indications et procédures pour injection unique et cathéter» – Lausanne, CHUV, auditoire Yersin – Renseignements: M<sup>me</sup> B. Felicione, tél. 021 314 20 01, fax 021 314 20 04, e-mail: barbara.felicione@chuv.hospvd.ch.

#### JEUDI 28 NOVEMBRE 2002

Colloque de dermatologie – «La peau humaine» – Lausanne, Dorigny – Renseignements: Secrétariat du Professeur R.-G. Panizzon, tél. 021 314 03 50, fax 021 314 03 82.

9 h-12 h: Les Jeudis de la Vaudoise – Professeur P. Michetti: «Gastro-entérologie» – Lausanne, CHUV, auditoire César-Roux – Renseignements et inscriptions: Secrétariat de la SVM, tél. 021 652 99 12, fax 021 652 32 21, e-mail: secgen@symed.ch ou site Internet: www.symed.ch.

9 h 30-12 h: Colloque post-gradué du service de rhumatologie, médecine physique et réhabilitation – «Présentation de cas du service de rhumatologie». Dès 11 h. Dr A. Trombetti: «Ostéodystrophie rénale: prise en charge actuelle et perspectives thérapeutiques» – Lausanne, Hôpital Nestlé, auditoire Louis-Michaud – Renseignements: tél. 021 314 14 50, fax 021 314 15 33, e-mail: mireille.crausaz@chuv.hospvd.ch.

12 h 15: Séminaire de l'Institut de pharmacologie et de toxicologie – Dr J.-P. Bénitah: «Aldosterone and cardiac ionic currents: physiological and pathological roles» – Lausanne, rue du Bugnon 27, entrée C3, 1<sup>er</sup> étage – Renseignements: www.unil.ch/ipharm/seminaire.html.

12 h 15-13 h 45: Colloque commun de l'UMSA et du SUPEA – DIS E. Heraief et V. Giusti: «La consultation d'obésité du CHUV: un bilan, des défis à relever» – Lausanne, Beaumont 48, salle de colloque UMSA-CTJA – Renseignements: tél. 021 314 37 60, fax 021 314 37 69, e-mail: umsa@chuv.hospvd.ch.

14 h 15-15 h 45: Séminaire du service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent – D° J.-M. Porret: «Echecs de la cure analytique et réactions thérapeutiques négatives. Les modalités d'échec de la cure» – Lausanne, Consultation du Bugnon, rue du Bugnon 23A – Renseignements et inscriptions: M<sup>me</sup> F. Evrard, tél. 021 314 19 60, fax 021 314 19 61, e-mail: francoise.evrard@inst.hospvd.ch.

14 h 15-15 h 45: Séminaire du service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent – Dr Ph. Stéphan et M<sup>me</sup> D. Didisheim: "Théra-

pie de famille en pédopsychiatrie» – Lausanne, Consultation du Bugnon, rue du Bugnon 23A – Renseignements et inscriptions: M<sup>me</sup> F. Evrard, tél. 021 314 19 60, fax 021 314 19 61, e-mail: francoise.evrard@inst.hospvd.ch.

14 h-18 h: Séminaire de la division de pneumologie CHUV-PMU – «Métastases et poumons» – Lausanne, CHUV, auditoire César-Roux – Renseignements: D<sup>r</sup> J.-D. Aubert, tél. 021 314 13 76, fax 021 314 13 95, e-mail: john.david.aubert@chuv.hospvd.ch.

17 h-19 h: Séminaire de maladies infectieuses/microbiologie/médecine préventive hospitalière – Formation continue MIN pour médecins hospitaliers – Professeurs T. Calandra et J. Bille et Dr. O. Marchetti: «Infections fongiques: épidémiologie, diagnostic et traitement» – Lausanne, CHUV, auditoire Olivier – Renseignements: M<sup>me</sup> S. Bovey, tél. 021 314 10 10, fax 021 314 10 18, e-mail: sylviane.bovey@chuv.hospvd.ch.

#### SAMEDI 30 NOVEMBRE 2002

9 h-17 h: 7° Symposium Vaud-Genève de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent – «Traumatismes, stress et facteurs de protection» – Lausanne, CHUV, auditoire César-Roux – Renseignements et inscriptions: M<sup>me</sup> F. Evrard, tél. 021 314 19 60, fax 021 314 19 61, e-mail: francoise. evrard@inst.hospvd.ch.

# MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2002

10 h 30-12 h: Colloque neuropédiatrie-pédopsychiatrie – Dresse M. Davidson et Dr L. Junier: «Pathologies frontières entre neuropédiatrie et pédopsychiatrie» – Lausanne, CHUV, salle de séminaires 3, BH 08 – Renseignements: Dresse M. Davidson, tél. 021 314 37 80.

17 h-18 h: Conférence post-graduée du service d'anesthésiologie – Dresse I. Decosterd: «Analgésie pré-emptive» – Lausanne, CHUV, auditoire Yersin – Renseignements: M<sup>me</sup> B. Felicione, tél. 021 314 20 01, fax 021 314 20 04, e-mail: barbara. felicione@chuv.hospvd.ch.

17 h: Leçon inaugurale de la Faculté de médecine de l'Université de Lausanne — Dr J.-P. Revelly: «Ventilation artificielle: de la technique à l'éthique» — Lausanne, CHUV, auditoire Tissot — Renseignements: M<sup>me</sup> M.-L. Desarzens, tél. 021 692 50 00, fax 021 692 50 05, e-mail: marielouise.desarzens@dmed.unil.ch, site Internet: http://www.unil.ch/med.

# JEUDI 5 DÉCEMBRE 2002

12 h: Séminaire de maladies infectieuses/microbiologie/médecine préventive hospitalière – Post-gradué conjoint MIN-DMI – Professeur T. Calandra: "Choc septique" – Lausanne, CHUV, auditoire Tissot – Renseignements: M<sup>me</sup> S. Bovey, tél. 021 314 10 10, fax 021 314 10 18, e-mail: sylviane.bovey@chuv.hospvd.ch.

12 h 15-13 h 45: Colloque commun de l'UMSA et du SUPEA – M. J.-M Roethlisberger: «Accompagnement psycho-éducatif des adolescents: regards et perspectives» – Lausanne, Beaumont 48, salle de colloque UMSA-CTJA – Renseignements: tél. 021 314 37 60, fax 021 314 37 69, e-mail: umsa@chuv.hospvd.ch.

13 h: Séminaire et cours de formation continue de la division de pneumologie CHUV-PMU – D<sup>t</sup> J.-F. Tolsa: «Effets à long terme d'une hypoxie périnatale sur la réactivité vasculaire pulmonaire» – Lausanne, CHUV, salle de séminaire 6 – Renseignements: Dr J.-D. Aubert, tél. 021 314 13 76, fax 021 314 13 95, e-mail: john.david.aubert@chuv.hospvd.ch.

13 h-17 h: Colloque lausannois d'immuno-allergologie – Cours de formation continue en immunologie et allergologie - «Hépatites» – Lausanne, CHUV, auditoire de la Maternité – Renseignements: tél. 021 314 07 90, fax 021 314 07 91, e-mail: pierette.braun@chuv.hospvd.ch.

#### VENDREDI 6 ET SAMEDI 7 DÉCEMBRE 2002

Séance thématique et IXes Journées thérapeutiques et neurologiques – Organisation: Société française de neurologie – Maladies neuromusculaires – Paris, Centre international de congrès de la Villette, Cité des Sciences et de l'Industrie – Renseignements et inscriptions: Nukléus, tél. 00331 45 88 66 88, fax 00331 45 88 70 10, e-mail: contact@nukleus.fr.

#### LUNDI 9 DÉCEMBRE 2002

14 h-15 h: Colloque phosphocalcique — Dresse I. Pache et Dr A. Sauty: «Mucoviscidose et os» - Lausanne, CHUV, salle 10-301 — Renseignements: Dr M.-A. Krieg, tél. 021 314 08 70, fax 021 314 08 71.

#### MARDI 10 DÉCEMBRE 2002

8 h-10 h: Formation continue du département de pédiatrie de Genève – Table ronde: Professeur M. Berner et D<sup>r</sup> M. Gehri: «Mort subite» – Genève, HUG – Renseignements: Hôpital des Enfants, HUG, Genève, Professeur E. Girardin, tél. 022 382 46 03.

#### MERCREDI 11 DÉCEMBRE 2002

10 h 30-12 h: Colloque neuropédiatrie-pédopsychiatrie – Professeurs T. Deonna et F. Ansermet: «Présentations de cas» – Lausanne, CHUV, salle de séminaires 3, BH 08 – Renseignements: D<sup>resse</sup> M. Davidson, tél. 021 314 37 80.

#### JEUDI 12 DÉCEMBRE 2002

9 h-12 h: Colloque du jeudi de la PMU – D<sup>18</sup> J. Cornuz, B. Burnand et B. Favrat: «Raisonnement clinique» – Lausanne, rue du Bugnon 19, auditoire de la nouvelle PMU – Renseignements: D<sup>r</sup> K. de Heller, tél. 021 345 22 22, fax 021 345 23 23.

12 h 15: Séminaire de l'Institut de pharmacologie et de toxicologie – Professeur C. Riccardi (Italie): «Glucocorticoid-mediated signalling events and regulation of cell growth and survival» – Lausanne, rue du Bugnon 27, entrée C3, salle de conférences – Renseignements: site Internet http://unil.ch/ipharm/seminaire.html.

12 h 15-13 h 45: Colloque commun de l'UMSA et du SUPEA – D<sup>r</sup> F. Narring: «Premiers résultats d'une enquête Vaud-Genève sur le devenir des jeunes suicidants» – Lausanne, Beaumont 48, salle de colloque UMSA-CTJA – Renseignements: tél. 021 314 37 60, fax 021 314 37 69, e-mail: umsa@chuv.hospvd.ch.

# À REMETTRE CABINET MÉDICAL

Au centre de Lausanne, tout équipé, 200 m<sup>2</sup>, avec patientèle, en pleine activité, pour fin 2003.

Faire offres sous chiffre CMV 30.06.02, inEDIT Publications SA, case postale 74, 1025 Saint-Sulpice.

13 h: Colloque lausannois d'immuno-allergologie – Professeur M. Pascual: «Optimalisation des traitements immunosuppresseurs en transplantation rénale» – Lausanne, CHUV, auditoire Tissot – Renseignements: M<sup>me</sup> P. Braun, tél. 021 314 07 90, fax 021 314 07 91.

14 h-15 h 30: Séminaire du service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent – Dresse V. Dolivo et D' S. Sanchez: «Questions de technique en psychothérapie d'enfants» – Vevey, Service de psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents, av. Général-Guisan 26 – Renseignements et inscriptions: SPPEA, tél. 021 925 86 46.

14 h-18 h: Séminaire et cours de formation continue de la division de pneumologie CHUV-PMU – 1<sup>re</sup> après-midi lausannoise de mucoviscidose – Lausanne, CHUV, auditoire (nom de l'auditoire pas connu à ce jour) – Renseignements: D<sup>r</sup> A. Sauty, tél. 021 314 07 92, e-mail: alain.sauty@chuv.hospvd.ch.

14 h 15-15 h 45: Séminaire du service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent – Professeur F. Ansermet et D<sup>resse</sup> C. Muller Nix: «Traumatisme périnatal et mémoire» – Lausanne, Pédopsychiatrie de liaison, bâtiment Nestlé, av. P.-Decker, niveau 5 – Renseignements et inscriptions: M<sup>me</sup> F. Evrard, tél. 021 314 19 60, fax 021 314 19 61, e-mail: francoise.evrard@inst.hospyd.ch.

14 h 15-15 h 45: Séminaire du service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent – D' J.-M. Porret: « Echecs de la cure analytique et réactions thérapeutiques négatives. Les différents types de réactions thérapeutiques négatives» – Lausanne, Consultation du Bugnon, rue du Bugnon 23A – Renseignements et inscriptions: M<sup>me</sup> F. Evrard, tél. 021 314 19 60, fax 021 314 19 61, e-mail: françoise.evrard@inst.hospvd.ch.

15 h-17 h 30: Colloque de formation continue du service de cardiologie du CHUV – Professeur L. von Segesser: «Chirurgie à cœur battant» – Lausanne, CHUV – Renseignements: D<sup>r</sup> A. Jaussi, tél. 024 425 52 44, fax 024 425 56 72.

16 h 30: Séminaire de l'Institut universitaire romand de santé au travail – D<sup>r</sup> G. Basterrechea: «Le rôle du psychiatre dans les processus de précarisation professionnelle» – Lausanne, IST, Bugnon 19, auditoire Pierre-Decker» – Renseignements: tél. 021 314 74 21, fax 021 314 74 20, www.iurst.ch.

## VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2002

13 h-14 h: Colloque lausannois d'épidémiologie clinique – «Standards, options et recommandations en cancérologie en France» – Lausanne, CHUV, salle de séminaire N° 3, BH 08 – Renseignements: Secrétariat, tél. 021 314 72 62, e-mail: bernard.burnand@inst.hospvd.ch.

#### SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2002

Formation: expertise psychiatrique – D<sup>r</sup> Gasser (DUPA): «L'aspect pénal de l'expertise psychiatrique» – Renseignements: M<sup>me</sup> D. Nicolet, tél. 021 692 22 90, fax 021 692 22 95, e-mail: daniele.nicolet@sfc.unil.ch.

## MARDI 17 DÉCEMBRE 2002

18 h 30: Colloque hospitalo-régional de Morges – D<sup>r</sup> D. Anwar: «Soins palliatifs: quelques points clés» – Morges, Hôpital de Morges, auditoire de l'ESIM – Renseignements: D<sup>r</sup> R. Rosso, tél. 021 801 92 11, fax 021 803 39 14.

## MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2002

17 h-18 h: Conférence post-graduée du service d'anesthésiologie – Dr E. Buchser: «Neuromodulation» – Lausanne, CHUV, auditoire Yersin – Renseignements: M<sup>me</sup> B. Felicione, tél. 021 314 20 01,

fax 021 314 20 04, e-mail: barbara.felicione@chuv.hospvd.ch

#### JEUDI 19 DÉCEMBRE 2002

9 h-12 h: Colloque post-gradué du service de rhumatologie, médecine physique et réhabilitation -- «Présentation de cas du service de radiologie». Dès 11 h. Professeur J.-P. Didier: «La plasticité de la fonction motrice: un concept utile en rééducation neurologique» - Lausanne, hôpital Nestlé, auditoire Louis Michaud - Renseignements: tél. 021 314 14 50, fax 021 314 15 33 e-mail: mireille.crausaz@chuv.hospvd.ch.

12 h 15: Colloque lausannois d'immuno-allergologie – Professeur K. Neftel: «Reactive macrophage activation syndrome» – Lausanne, CHUV, auditoire Tissot, BH-08 – Renseignements: M<sup>me</sup> P. Braun, tél. 021 314 07 90, fax 021 314 07 91.

13 h: Séminaire et cours de formation continue de la division de pneumologie CHUV-PMU – Dr A. Sauty: «L'utilité de la mesure du no expiré en clinique» – Lausanne, CHUV, salle de séminaire 6 – Renseignements: Dr J.-D. Aubert, tél. 021 314 13 76, fax 021 314 13 95, e-mail: john.david.aubert@chuv.hospvd.ch.

14 h 15-15 h 45: Séminaire du service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent – D<sup>r</sup> O. Bonard: «Freud pour les nuls – 5° année – Redécouverte chronologique des concepts freudiens à travers les textes» – Lausanne, Consultation du Bugnon, rue du Bugnon 23A – Renseignements et inscriptions: M<sup>me</sup> F. Evrard, tél. 021 314 19 60, fax 021 314 19 61, e-mail: francoise.evrard@inst.hospvd.ch

14 h 15-15 h 45: Séminaire du service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent – «Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent: articulation théorico-clinique» – Lausanne, Centre thérapeutique de jour pour adolescents, av. de Beaumont 48 – Renseignements et inscriptions: M<sup>me</sup> F. Evrard, tél. 021 314 19 60, fax 021 314 19 61, e-mail: françoise.evrard@inst.hospyd.ch.

#### VENDREDI 20 DÉCEMBRE 2002

12 h 15: Séminaire de l'Institut de pharmacologie et de toxicologie – Professeur T. Magin (Allemagne): «Of mice and men: Insights into intermediate filament function» – Lausanne, rue du Bugnon 27, entrée C3, 1er étage, salle de conférences – Renseignements: www.unil.ch/ipharm/seminaire.html.

#### 3 MARS AU 26 SEPTEMBRE 2003

Formation post-graduée en ingénierie biomédicale – Organisation: l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et les Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel – Renseignements et inscriptions: Laboratoire de biophysique et biomécanique cellulaire. Tél. 021 693 83 45, fax 021 693 83 05, e-mail: tamina.samararatne@epfl.ch, http://biomed.epfl.ch/postgrade.

Prochain délai de rédaction pour annoncer les manifestations ayant lieu entre le 30 décembre 2002 et le 14 février 2003: nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir vos textes avant le 25 novembre 2002.



Revue de la Société vaudoise de médecine

## Comité de la SVM

Dr Charles-A. Favrod-Coune, président Dr Charles Alexandre Steinhäuslin, vice-président Dr Jean-Philippe Grob, secrétaire Dr Jean-Marc Lambercy Dr Philippe Munier Professeur Alain Pécoud Dr Bertrand Vuilleumier

#### Comité de rédaction du CMV

Dresse Jacqueline Caillat Dr Charles-A. Favrod-Coune Dr Daniel Laufer Dr Carlos Lima Dr Jean-Pierre Randin Dr Patrick-Olivier Rosselet

## Secrétariat général

P.-A. Repond, secrétaire général Catherine Borgeaud, coordination CMV

## Société vaudoise de médecine

Route d'Oron 1, Case postale 76 1010 Lausanne 10 Tél. 021 652 99 12 CCP Lausanne 10-1500-5 Fax 021 652 32 21 E-mail: secgen@svmed.ch Internet: www.svmed.ch

# Fondation pour la garde médicale S.O.S. - Médecin de garde

Tél. 021 213 77 77 (24 heures sur 24)

Abonnements de déviation et de télécommunications au service des médecins de la région lausannoise

## Administration et rédaction

Case postale 76 1010 Lausanne 10

# Régie des annonces

Suisse romande: inEDIT Publications SA Chemin des Jordils 40 Case postale 74 – 1025 Saint-Sulpice Tél. 021 695 95 95 Fax 021 695 95 51

#### Réalisation

inEDIT Publications SA

# soroc-







Le traitement efficace des formes graves d'acné:

- Diminue l'activité des glandes sébacées.
- Diminution du volume des glandes sébacées histologiquement prouvée.
- Anti-inflammatoire.
- 30% plus avantageux que l'original!



Isoroc-Mepha® 10 EO 30 - CHF 46.15 EO 100 - CHF 125.60



Isoroc-Mepha® 20 EO 30 - CHF 74.10 EO 100 - CHF 189.85





Okay avec les génériques Mepha

Isoroc-Mepha®

Isoroc-Mepha® Traitement systémique de l'acné, rétinoïde. C: Isotretinoinum 10 mg / 20 mg Solucaps®. I: Acné (formes graves) et surtout acné nodulo-kystique et formes d'acné ayant tendance à laisser des cicatrices. En raison de ses éventuels effets indésirables et du risque élevé de mafformations, Isoroc-Mepha® ne doit être prescrit que par des médecins ayant une certaine expérience des rétinoïdes systémiques. P: Prendre 1-2 fois par jour avec un repas. Mise en route du traitement par 0.5 mg/kg/jour. Dose d'entretien 0.5-1.0 mg/kg/jour. Chez les patients souffrant d'acné grave ou d'acné au niveau du tronc, une dose journalière plus élevée, pouvant aller jusqu'à 2.0 mg/kg de poids corporel, peut s'avérer nécessaire. Il faut atteindre une dose cumulée de 120 mg/kg de poids corporel et par cycle de traitement. La durée du traitement d'un patient varie donc en fonction de la dose journalière administrée. En cas de récidive évidente, il est possible d'administrer un nouveau traitement d'Isoroc-Mepha® à la même dose journalière et cumulée que précédemment. Cl: Grossesse (femmes enceintes ou pouvant éventuellement le devenir pendant ce traitement ou jusqu'à 1 mois après son terme). Allaitement, insuffisance hépatique, hyperlipidémie sévère, exposition aux rayons du soleil ou UV, hypervitaminose A connue, tétracyclines, états dépressifs. Don de sang pendant et jusqu'à 1 mois après la fin du traitement. Précautions: Les femmes en âge de procréer doivent recourir à une contraception ininterrompue 1 mois avant, pendant et 'ignois après leur traitement. Après exclusion d'une grossesse et sous contraception efficace, le traitement ne sera mis en route qu'u a 2° ou 3° jour des prochaines régles normales à été associé à des effets indésirables sur le psychismen, notament état dépressifs, psychoses, psychoses, psychoses, psychoses, psychoses, psychoses, psychoses, psychoses, psychoses, risque suicidaire, des psychoses. Occasionnels: troubles SNC. Traictus gastro-intestinal: nausée, colle, liéte et hémorragies. Fole: ascensions

Vous trouverez d'autres informations sur Isoroc-Mepha® à l'adresse de notre Service Littérature: medizinschweiz@mepha.ch



# URGENCE



Le **crédit d'investissement** de la Banque Migros, agit efficacement, même lorsque tout espoir est perdu. Que vous souhaitiez ouvrir votre propre cabinet ou simplement mieux vous équiper, nous vous prescrivons le taux le plus stimulant du marché pour ranimer votre projet.

# 5% l'an net

Si par ailleurs le remboursement de votre crédit bancaire actuel est un facteur anxiogène pour votre santé, nous pouvons opérer un échange, sans frais de dossier, contre un crédit plus avantageux de la Banque Migros. Pour en avoir le cœur net, appelez d'urgence le 021 321 11 11 et examinons ensemble le traitement le plus indiqué.

**BANQUEMIGROS**